

• (8:10 p.m.)

Le budget expose les priorités établies par le gouvernement pour ses diverses politiques et programmes. Il donne une idée de l'orientation fondamentale du gouvernement et un bon aperçu des initiatives que le gouvernement juge les plus aptes à régler nos problèmes. Le débat sur le budget et le discours du trône permettent aux députés de poser des questions importantes sur l'orientation que le Canada s'est donnée. Ils nous fournissent l'occasion de nous interroger sur la place que nous occupons dans la société, d'étudier notre échelle de valeurs et de décider du rôle que nous devons jouer dans le concert des nations, ainsi que de considérer, plus près de nous, le rôle du Parlement lui-même.

J'ai parcouru la Saskatchewan ces dernières semaines, et j'ai trouvé réponse à bon nombre de ces importantes questions. Les gens sont frustrés de voir où en sont les choses au Canada, surtout à l'égard du chômage et de la pauvreté, et les cultivateurs, à qui l'on demande de ne pas faire produire leurs terres à blé, sont furieux.

Un regard sur le monde nous fait constater que l'humanité peut s'anéantir par les armements nucléaires, la pollution ou la surpopulation. Le monde semble guidé par une anarchie internationale. De plus en plus de gens se sentent étrangers à l'institution du Parlement. Il sont mécontents de son travail et se tournent vers d'autres institutions.

J'aimerais revenir sur certaines choses dont j'ai parlé au début, monsieur l'Orateur. Tout d'abord, les gens de toutes les régions du pays devraient bénéficier davantage de leurs droits de citoyens. Au lieu de déclarer la guerre à la pauvreté, le gouvernement la déclare aux pauvres. Dans sa lutte contre l'inflation, il a créé du chômage, favorisé l'augmentation des taux d'intérêt; il a empiré la situation des pauvres et des citoyens ordinaires. Le chômage est maintenant plus élevé qu'il ne l'a été depuis nombre d'années. Les chiffres pour le mois de mars montrent que 6.7 p. 100 de la main-d'œuvre canadienne, soit 542,000 hommes et femmes, sont en chômage. Beaucoup de ces personnes sont des soutiens de famille, ce qui aggrave considérablement le problème. Je voudrais comparer l'année 1967 à 1970. Au mois de mars de l'année 1967, 5.3 p. 100 de la main-d'œuvre étaient en chômage contre 6.7 p. 100 en ce moment, ce qui donne un accroissement sensible.

Si l'on considère la situation selon les régions, il apparaît qu'en 1967, le taux de chômage était de 10.6 dans les Maritimes et qu'il est de 10.8 p. 100 à l'heure actuelle. Il était en 1967 de 7.2 p. 100 dans la province de Québec où il atteint présentement 9.2 p. 100. Ces chiffres font peut-être apparaître l'une des raisons pour lesquelles la population du

Québec est déçue du système fédéral et du genre de programmes qu'on lui propose. Même dans l'Ontario, province industrialisée, le chiffre du chômage en 1967 était de 3.9 p. 100 et il est aujourd'hui de 4.6 p. 100. Les chiffres indiquent que les provinces des Prairies sont gravement affectées. En 1967, 2.7 p. 100 seulement de la population active était en chômage alors que le chiffre actuel est de 5.2 p. 100.

Tout récemment, à la Chambre, le premier ministre (M. Trudeau) nous disait que le chômage n'était pas trop grave, et au moyen de chiffres désaisonnalisés, démontrait que le chômage avait décliné dans certaines régions. Mais en mars 1967, les chiffres d'où avaient été éliminées les variations saisonnières accusaient 3.9 p. 100 de la population active du Canada en chômage, et ceux du mois dernier, mars, indiquaient 5.1 p. 100, augmentation grave.

Quant on considère le nombre réel de personnes sans emploi, la situation devient alarmante. Dans la province de Québec, en octobre 1969, il y avait 135,000 personnes sans emploi; en décembre, le chiffre passait à 152,000 et au 21 mars 1970 à 206,000 âmes. Une ventilation par catégorie montre que le chômage est plus élevé chez les personnes de 14 à 24 ans. Sur 540,000 chômeurs, 216,000 sont de ce groupe.

Cela indique clairement que les cours scolaires de recyclage et les programmes offerts à ce groupe d'âge sont insuffisants. Il ne faut pas oublier non plus que bon nombre de ces gens-là abandonneront la partie et ne chercheront plus de travail après un an environ, ayant gravité vers l'une des sous-cultures du milieu urbain, et qu'il n'en sera plus tenu compte dans les statistiques. Autre facteur: en avril des milliers d'étudiants ou de diplômés des universités se chercheront un emploi d'été. Ils éprouveront des difficultés surtout dans les provinces Maritimes, dans le Québec rural, en Saskatchewan et au Manitoba à cause de la récession dans l'agriculture, à moins qu'ils ne consentent à sortir de leur province.

Un autre élément sérieux que nous devons envisager sous peu, c'est toute la question de la pauvreté au pays. Le Conseil économique du Canada l'a signalé de façon bien nette et avec éclat lorsqu'il a déclaré que 20 p. 100 de la population vivent dans la misère et une autre tranche de 20 p. 100, vivent au seuil de la pauvreté, c'est-à-dire qu'ils peuvent à peine subsister. Qu'est-ce que cela signifie pour le pays, monsieur l'Orateur? D'abord, le manque d'occasion d'obtenir une formation plus poussée et une vie meilleure. La pauvreté a de nombreux effets sociaux et psychologiques tandis que la société est privée de l'apport